



LE SAMU SOCIAL DE L'ILE DE CAYENNE : BILAN 2006

1) Naissance et objectifs du Samusocial de l'Ile de Cayenne

Le Samusocial est un **dispositif d'urgence** qui a pour objet d'aller à la rencontre des personnes en situation de grande exclusion. Le Samusocial vise à assurer une **mission de première urgence** et de permettre aux personnes secourues de pouvoir sortir de leur situation d'isolement, qu'il soit social, sanitaire ou psychologique.

Le **Samusocial de l'Ile de Cayenne** est une association loi 1901. L'association est soutenue par le **Samusocial International**, qui fédère les différents Samusociaux existants dans le monde.

Créé en novembre 2003 grâce à la volonté de l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs de l'Ile de Cayenne, le Samusocial de l'Ile de Cayenne a **débuté ses activités le 1^{er} juillet 2004**.

2) Les « maraudes » - activité centrale du Samusocial de l'Ile de Cayenne

L'Equipe Mobile d'Aide du Samusocial de l'Ile de Cayenne « maraude » trois soirs par semaine dans les rues de l'Ile de Cayenne (Cayenne et Matoury) à la rencontre des grands exclus. L'équipe est composée d'une infirmière, d'un travailleur social et d'un chauffeur interprète. Ils sont régulièrement soutenus par des bénévoles.



Dans un premier temps, il s'agit d'écouter et d'accompagner la personne rencontrée, afin de **(re)créer du lien social**. L'objectif est d'établir un **diagnostic** médico-psycho-social afin d'évaluer les besoins de la personne.

Face à des personnes souvent très désocialisées, le rôle du Samusocial est d'établir une relation de confiance, avec la perspective de **faire émerger une demande** d'aide. L'Equipe Mobile d'Aide apporte alors aux personnes vivant à

la rue **les premiers soins et orientations**, qu'ils soient alimentaires (distribution de sandwiches), sociaux ou infirmiers.

➤ Quelques chiffres sur les maraudes et les personnes rencontrées en 2006 :

En 2006, **4969 contacts** ont été établis lors des **153 maraudes**, soit une moyenne de 32 personnes par maraude. **309 soins** ont été réalisés lors des maraudes (180 en 2005).

Ces 4259 contacts représentent **381 personnes différentes**, dont 88% d'hommes et 12% de femmes. Elles sont pour la majorité âgées de 26 à 40 ans puis de 41 à 60 ans (respectivement 45% et 35 % des personnes dont l'âge a pu être estimé). 6 mineurs isolés, tous de sexe masculin, ont été rencontrés. Quelques familles avec enfants ont également été prises en charge par le Samusocial.

Depuis le 1^{er} juillet 2004 (début des activités), **547 personnes différentes** ont été identifiées comme étant, à un moment donné, en situation de grande exclusion sur l'Ile de Cayenne.

Le profil des personnes rencontrées est le suivant :

- Un « **noyau dur** » estimé à une cinquantaine de personnes, qui concentre des problématiques complexes : troubles psychiatriques, polytoxicomanie (avec comme composante principale le crack), rupture familiale, long parcours d'errance.
- Le reste des personnes rencontrées forme un **groupe fluctuant**, alternant la vie à la rue et la vie en logement précaire (de type squatt). Leur exclusion est souvent d'abord économique et sociale (absence de travail fixe, étrangers sans papiers...).

3) Le travail en journée : la continuité de la maraude

En journée, l'équipe du Samusocial de l'Ile de Cayenne, grâce au diagnostic établi lors des maraudes, **suit les personnes rencontrées la nuit**. L'équipe les soutient dans leurs démarches (administratives, demandes de soins...), que ce soit en les accompagnant ou en les orientant vers les structures d'aide.

Le recrutement d'une deuxième équipe mobile d'aide fin 2006 a permis de développer ces actions de jour. En 2006, 104 actions sociales ont eu lieu en journée, l'équipe travaillant trois matinées par semaine (cinq matinées depuis novembre 2006): il s'agit principalement d'accompagnements vers les structures d'aides et d'entretiens sociaux.

Le Samusocial de l'Ile de Cayenne participe ainsi à la mise en place d'un **réseau** associatif et institutionnel efficace dans le domaine de la lutte contre l'exclusion.

4) La problématique de l'hébergement d'urgence sur l'Ile de Cayenne

Face au manque de places d'hébergement d'urgence et de places adaptées aux personnes en situation de grande exclusion, le Samusocial a continué à travailler en 2006 à la mise en place des projets suivants :

- **La construction d'un centre d'accueil**: après avoir obtenu l'agrément en 2005 et les financements en début d'année 2006, la construction du centre a débuté en novembre 2006. Il aura une capacité mixte de **26** personnes et proposera **un accueil et un hébergement dit « bas seuil »** à toute personne en situation de grande exclusion sur l'Ile de Cayenne. Il doit ouvrir au cours du second semestre 2007.
- **Le dispositif « nuitées »** a débuté en mai 2005. Il vise à proposer à des personnes en rupture provisoire de logement un hébergement de courte durée (huit jours). 4 logements (soit un logement supplémentaire en 2006) sont mis à disposition de l'ensemble des travailleurs sociaux de l'Ile de Cayenne. La gestion est assurée par le Samusocial. Le dispositif a accueilli en 2006 **132 personnes** dont 66 enfants.
- **Le 115** : suite au travail de coordination effectué dans le cadre du dispositif « nuitées », le Service d'Accueil et d'Orientation de la Guyane a été créé en 2006, avec la mise en place en novembre 2006 du 115, numéro unique d'urgence sociale, co-géré par le Samusocial et l'ADAPEI. En deux mois de fonctionnement, le 115 a recensé 31 appels concernant 72 personnes en demande d'hébergement d'urgence : 24 personnes ont pu bénéficier d'un hébergement.

La création d'un **observatoire de la grande exclusion** en décembre 2005 doit permettre à terme de mieux caractériser et analyser la population dite en situation de grande exclusion. Les premiers travaux sont prévus en 2007.

5) Les partenaires du Samusocial de l’Ile de Cayenne en 2006

En 2006, de nombreux partenaires publics et privés se sont mobilisés pour permettre la réalisation des activités du Samusocial. Les partenaires **institutionnels** ont apporté les moyens financiers nécessaires au fonctionnement de l’association: L’Etat (la Direction de la Santé et du Développement Social -DSDS- et la Politique de la Ville), le Département (le Conseil Général et l’ADI), la Mairie de Cayenne, la Mairie de Matoury se sont engagés auprès du Samusocial. Des partenaires **privés** ont également soutenu l’association : l’Institut de France, La Poste, Total-Bamyrag, Orange Caraïbes.

Dans le domaine de l’hébergement, les dispositifs « **nuitées** » et « **115** » sont financés par la DSDS.

Le projet de **centre d’accueil de nuit et de jour** fait appel à de nombreux partenaires. La construction du centre est financée par les fonds FEDER, le ministère de l’Outre-Mer, les collectivités locales (Conseil Régional, Conseil Général, apport du terrain par la Mairie de Cayenne) et des fonds privés (Fondation d’entreprise Veolia Environnement). Le fonctionnement du centre sera assuré grâce à une subvention pérenne de l’Etat (DSDS), complétée jusqu’en mars 2008 par des fonds européens EQUAL, pour lesquels le Samusocial de l’Ile de Cayenne est porteur d’un projet transnational et local visant à réfléchir sur la prise en charge des personnes en difficultés.

6) Les perspectives 2007

- **Les maraudes et les actions en journée**

L’objectif pour 2007 est de **continuer le travail de proximité** effectué auprès des personnes en situation de grande exclusion, **en soirée et en journée**. Il s’agira plus particulièrement de **préparer l’ouverture du centre d’hébergement**, avec notamment la mise en place d’un accueil de jour expérimental.

- **L’ouverture du centre d’hébergement**

Cette ouverture, prévue **au second semestre 2007**, doit être l’objectif principal du Samusocial pour l’année 2007, avec la définition d’un projet d’établissement adapté aux personnes en situation de grande exclusion, ainsi que la réflexion sur la meilleure articulation possible entre les activités mobiles et les activités d’accueil et de prise en charge du centre d’hébergement.

- **Les dispositifs « nuitées » et « 115 »**

Ces dispositifs seront **poursuivis** en 2007, avec l’affirmation du 115 comme lieu de coordination des demandes d’hébergement d’urgence et l’ouverture du 115 aux usagers.

- **L’observatoire de la grande exclusion** devra commencer ses travaux en 2007.



Perspective du futur centre d’hébergement du Samusocial de l’Ile de Cayenne